

# Charte relative à la mise en place du « panier péi » pour l'année 2022 à La Réunion

## Entre les soussignés :

- Le préfet de la région Réunion d'une part,
- Le président directeur général de la GIE DISTRI MASCAREIGNES d'autre part.

## 1. CONTEXTE RÉGIONAL

*En plus du Bouclier qualité-prix (BQP), je veux un Panier Péi dont la composition changerait tous les mois". Annick GIRARDIN, ministre des Outre-mer, Saint-Denis de La Réunion le 30 novembre 2018*

*« Nous vous demandons aujourd'hui de bien vouloir accompagner d'actes vos paroles en mettant en place les propositions que nous vous avons faites lors de la rencontre du 25 octobre 2019 où un accord de principe a été émis par vous, monsieur le Président de la République concernant la mise en place du « panier pays » Lettre ouverte au président de la République de citoyens associés aux travaux de l'Observatoire des prix, des marges et des revenus, février 2020*

La présente charte est signée entre l'État et le groupe Excellence qui souhaite poursuivre son engagement dans la mise en place du « panier péi ».

Elle répond à la demande initialement exprimée par Mme Annick GIRARDIN, ministre des Outre-mer, avant d'être officiellement approuvée par le président de la République lors de son voyage officiel à La Réunion le 24 octobre 2019 et d'obtenir le soutien des citoyens associés aux travaux de l'Observatoire des prix, des marges et des revenus.

Cette charte s'inscrit en complément du bouclier qualité-prix (BQP), dispositif annuel de modération des prix sur les produits de consommation courante, au sein duquel il n'est pas possible d'inclure les fruits et légumes frais en raison de leur saisonnalité.

Au regard des contraintes inhérentes à la production locale, le panier pourra comporter une proportion minoritaire de fruits et légumes frais importés dès lors que ces derniers ne sont pas produits localement en quantité suffisante. L'objectif étant néanmoins de valoriser en priorité la production locale, cette nouvelle offre est dénommée « panier péi ».

## 2. CONTOURS DU PANIER PEI

- 1) Le « panier péi » consiste en la mise à disposition d'un espace de vente dédié ou bien d'un affichage spécifique dans le rayon fruits et légumes des magasins disposant d'un habillage spécifique commun à tous les participants.
- 2) Sous réserve des engagements contenus dans la présente charte, sa composition est laissée libre.
- 3) La distribution du panier péi s'effectue obligatoirement dans les grandes surfaces du groupe Excellence participant au bouclier qualité-prix et sur la base du volontariat dans les autres magasins du groupe.

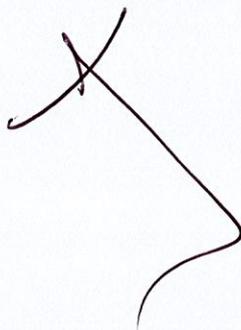
## 3. ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

- 1) Le panier péi comporte des fruits et légumes frais proposés à prix réduits aux consommateurs. Ils doivent donc faire l'objet d'un effort de prix au moins comparable aux promotions traditionnelles de la part des fournisseurs et de l'engagement de la part des distributeurs de pratiquer un taux de marge limité à la couverture de leurs frais de fonctionnement. L'évaluation de l'effort de prix réellement consenti pourra être effectuée en comparant l'évolution des prix des produits inclus dans le panier péi avec celle des mercuriales hebdomadaires du marché de gros de Saint-Pierre.
- 2) Sa composition est variable, avec une révision hebdomadaire.
- 3) il doit comporter au moins cinq produits différents, choisis parmi la liste établie par l'institut IPSOS des quarante fruits et légumes frais les plus vendus dans les grandes surfaces de La Réunion en annexe 1 de la présente charte.
- 4) Cette liste est constituée en priorité de produits locaux. Elle peut néanmoins être complétée par d'autres fruits et légumes frais choisis exclusivement parmi la liste des 40 produits de la liste établie par l'institut IPSOS, mais en proportion et pour une durée limitée et sous réserve qu'ils n'entrent pas en concurrence directe avec la production locale.

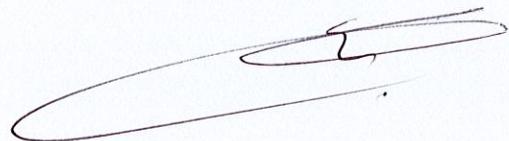
- 5) Le panier péi comporte une majorité de produits locaux (trois produits au minimum lorsque le panier en comporte cinq).
- 6) Le calendrier de « contre-saisonnalité » en annexe 2 de la présente charte établit précisément la liste des produits importés qui peuvent être introduits à titre exceptionnel dans le panier péi ainsi que les périodes durant lesquels ils sont proscrits de ce panier pour ne pas entrer en compétition directe avec les produits locaux.
- 7) Le panier péi peut comporter le même produit durant plusieurs semaines, dès lors que l'engagement d'effort de prix est maintenu dans les conditions de la présente charte. Sa composition peut également varier entre les différents points de vente au sein d'une même enseigne.
- 8) L'offre du panier péi s'étale en continu sur toute la semaine.
- 9) La direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE) et la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) sont chargées du contrôle du respect des engagements contenus dans la présente charte.
- 10) La présente charte entrera en vigueur à la signature de l'accord et est valable pour une durée d'un an, au minimum. Elle pourra faire l'objet d'une actualisation dans le cadre des négociations annuelles relatives au BQP. Dans le cas contraire, elle est reconduite automatiquement.

À Saint Denis, le 16 mars 2022

le préfet de la région Réunion

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'X' shape followed by a long, sweeping line that curves downwards and to the right.

Le président du GIE DISTRI  
MASCAREIGNES

A handwritten signature in black ink, featuring a large, horizontal oval shape with a smaller, more complex mark inside it.

**ANNEXE 1 : LISTE DES 39 FRUITS & LEGUMES DU PANIER PEI 2021**

Position dans le TOP 300 des meilleures ventes en GMS	Produits	Taux de demande d'introduction dans le panier péi par la population (Source IPSOS)
4	LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Tomates (frais)	0,98
6	LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Oignon (frais)	0,96
8	FRUITS FRAIS-Banane (frais)	0,95
9	LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Pomme de terre (frais)	0,95
13	LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Ail (frais)	0,94
14	LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Carottes (frais)	0,94
21	FRUITS FRAIS-Pomme (frais)	0,92
22	FRUITS FRAIS-Orange (frais)	0,92
23	FRUITS FRAIS-Citron (frais)	0,92
38	LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Thym (frais)	0,89
43	LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Grosse tomate (frais)	0,88
44	LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Gingembre (frais)	0,88
52	FRUITS FRAIS-Mandarines (frais)	0,86
54	LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Aubergine / Bringelle (frais)	0,86
55	LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Chouchou (frais)	0,86
56	LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Courgette (frais)	0,86
61	FRUITS FRAIS-Mangue (frais)	0,85
63	LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Chou-fleur (frais)	0,85
67	LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Chou vert (frais)	0,84
68	LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Concombre (frais)	0,84
76	FRUITS FRAIS-Avocat (frais)	0,81
77	LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Oignon vert (frais)	0,81
91	LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Patate douce (frais)	0,78
95	FRUITS FRAIS-Poire (frais)	0,77
96	FRUITS FRAIS-Pastèque (frais)	0,77
102	FRUITS FRAIS-Fraises (frais)	0,76
103	LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Herbes aromatiques fraîches	0,76
109	FRUITS FRAIS-Raisin (frais)	0,75
110	LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Poireau (frais)	0,75
117	FRUITS FRAIS-Kiwi (frais)	0,74
120	LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Poivron (frais)	0,74
135	LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Champignons frais	0,71
139	FRUITS FRAIS-Nectarine (frais)	0,7
142	FRUITS FRAIS-Melon (frais)	0,69
147	FRUITS FRAIS-Pêche (frais)	0,68
159	FRUITS FRAIS-Prune (frais)	0,65
177	LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Mâche (frais)	0,59
181	LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Tomates cerise (frais)	0,58
184	LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Mini concombre (frais)	0,56

ANNEXE 2 : Calendrier de contre-saisonnalité

Saisonnalité des produits locaux

Produits	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Tomates (frais)	98%											
LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Oignon (frais)	96%											
FRUITS FRAIS-Banane (frais)	95%	GP										
LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Pomme de terre (frais)	95%											
LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Ail (frais)	94%											
LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Carottes (frais)	94%	GP										
FRUITS FRAIS-Pomme (frais)	92%	GP										
FRUITS FRAIS-Orange (frais)	92%	pas de production locale										
FRUITS FRAIS-Citron (frais)	92%											
LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Thym (frais)	89%											
LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Grosse tomate (frais)	88%											
LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Gingembre (frais)	88%											
FRUITS FRAIS-Mandarines / clementines (frais)	86%											
LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Aubergine / Brngelle (frais)	86%											
LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Chouchou (frais)	86%											
LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Courgette (frais)	86%											
FRUITS FRAIS-Mangue (frais)	85%											
LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Chou-leur (frais)	85%											
LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Chou vert (frais)	84%											
LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Concombre (frais)	84%											
FRUITS FRAIS-Avoocat (frais)	81%											
LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Oignon vert (frais)	81%											
LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Patate douce (frais)	78%											
FRUITS FRAIS-Paire (frais)	77%	pas de production locale										
FRUITS FRAIS-Pastèque (frais)	77%	GP										
FRUITS FRAIS-Fraises (frais)	76%											
LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Herbes aromatiques fraîches	76%											
FRUITS FRAIS-Raisin (frais)	75%	pas de production locale										
LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Poireau (frais)	75%											
FRUITS FRAIS-Kwi (frais)	74%	pas de production locale										
LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Pavron (frais)	74%	GP										
LEGUMES FRAIS ET SURGELES-Champignons (frais)	71%											
FRUITS FRAIS-Nectarine (frais)	70%	pas de production locale										
FRUITS FRAIS-Melon (frais)	69%											
FRUITS FRAIS-Pêche (frais)	68%	pas de production locale										
FRUITS FRAIS-Pêche (frais)	65%	pas de production locale										
FRUITS FRAIS-Prune (frais)	59%											
LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Mâche (frais)	59%											
LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Tomates cerise (frais)	58%											
LEGUMES & PLANTES AROMATIQUES-Mini concombre (frais)	56%											
TANGOR												

GP = pic de production